-Moins!

JOURNAL ROMAND D'ÉCOLOGIE POLITIQUE



13-24 DOSSIER

Face aux perspectives d'avenir constamment revues à la baisse, l'individu *lambda* peut-il faire autre chose que se planquer toujours plus derrière l'écran de son *smartphone* ou le volant de sa voiture? Pour dénoncer cette fatalité pernicieuse et faire la nique à l'invidualisme triomphant, nous vous proposons d'explorer un pan souvent négligé de l'écologie politique, celui de la vie sociale. Car c'est à travers elle seulement que nous sommes en mesure d'affronter collectivement et solidairement la catastrophe qui s'amplifie. Réalisé avec la Maison Commune de la Décroissance (MCD), ce dossier présente différentes approches pour protéger et valoriser la vie sociale, avec comme ambition de redonner au sens de la vie toute sa dimension politique.

10-11 | INFORMATIQUE SOUTENABLE?

Cette année, **itopie** fête ses 10 ans: l'occasion parfaite pour découvrir cette coopérative genevoise qui cherche depuis une décennie à tracer les pistes d'une informatique soutenable, c'est-à-dire qui soit sobre, libre et éthique. Entretien sur le quotidien de la coopérative, sa philosophie, ses engagements, ses défis.

26-27 | ANDROCÈNE

L'Anthropocène aurait-elle un genre? Le 40° volume de la revue *Nouvelles Questions Féministes* explore les relations entre modernité industrielle, destruction environnementale et patriarcat, proposant le concept «d'Androcène».

Actualités

4-5 | DIOXINES Un lourd héritage industriel

06-07 | BANDE DESSINÉE L'industrie du mal-être

08 | HÉBERGEMENT AUTOGÉRÉ Avec le collectif 43m²

12 | COLLECTIF EN LUTTE Procès des 200

Dossier

13 - 24 | POUR QUE FLEURISSE LA VIE SOCIALE
Petite introduction philosophique au concept de
vie sociale • Ne pas confondre vie sociale et vie en
société • L'espace public comme bien commun • Être
délivré des charges de la vie politique • Comment
la politique institutionnelle peut-elle redonner du
sens à la vie sociale? • Notre mode de vie impérial
et l'alternative conviviale • Vie sociale autour de la
place Robin à Vevey • La vie sociale, là où se renverseront les imaginaires de la croissance • Pour une
émancipation écoféministe dans la vie sociale

Rubriques

03 | PENSER AVEC LES GRANDS Jean Robert nous parle

30-31 | DES LIENS, DES BOUQUINS Moins de machines sur la Terre

32 | LES BONNES CHOSES Pensées critiques à Fribourg

33 | AUTOPRODUCTION La crème de la crème

Les héritages de la société industrielle

Le centre et le Nord de la ville de Lausanne ont été gravement contaminés aux dioxines par l'ancienne usine d'incinération du Vallon, qui a fonctionné de 1958 à 2006. La presse en a parlé lors de l'éclatement de l'affaire l'an dernier, les autorités multiplient les études et tendent à communiquer davantage sur leurs découvertes «rassurantes» que sur les mauvaises nouvelles. On ne sait pas encore si les sites vont être ou non «décontaminés». Essayons de comprendre et mettre en perspective ce cas emblématique de pollution urbaine avec **André Gabioud**, qui avait effectué il y a vingt ans son travail de diplôme sur le traitement des fumées des usines d'incinération, en vue des luttes à mener pour se saisir de cette situation.

Quand on parle de «dioxines», on désigne un ensemble de plusieurs dizaines de composés chimiques (les dioxines et les furanes), générés ensemble de manière non désirée et dans des proportions variables, surtout lors de combustion. La formation de ces substances se fait de manière complexe et diverse, aussi lors de feux de forêts, mais surtout lors de procédés industriels. L'incinération des ordures, de par ses caractéristiques particulières, a été la principale source de pollution aux dioxines dans l'histoire suisse.

Les dioxines sont aussi un sous-produit de la synthèse industrielle des PCB¹, qui génère fatalement une petite proportion de dioxines dans le produit. L'agent orange utilisé comme défoliant par l'armée étasunienne pendant la guerre du Vietnam était constitué de PCB à haut taux de dioxines. Si la population et la faune vietnamiennes souffrent encore aujourd'hui de cette pollution, c'est parce que, les dioxines sont des composés très stables, non biodégradables et non solubles dans l'eau, c'est pourquoi ils persistent longtemps dans la couche superficielle des sols.

Leur toxicité est liée à leur capacité à se concentrer dans les corps gras, le long des chaînes alimentaires. Les herbivores en concentrent dans leurs graisses, puis un carnivore qui mange ces herbivores accumule encore plus de dioxines dans ses propres graisses (notamment le lait maternel), etc. Plusieurs types de cancers ont été associés à une exposition aux dioxines, notamment autour des incinérateurs, comme le sarcome des tissus mous, le lymphome non-hodgkinien ou le cancer du sein. Des effets reprotoxiques tels que la baisse de fertilité chez les jeunes hommes, étudiés suite à l'accident de Seveso2, apparaissent déjà à des degrés d'exposition plus faibles.

Gravité de la pollution à Lausanne

Lors des premiers jours suivant l'annonce de la pollution à Lausanne en mai 2021, la communication de gestion de crise opérée par la Municipale Natacha Litzistorf, centrée sur la question de l'ingestion de «poignées entières» de terre qui seraient nécessaires pour intoxiquer les enfants en bas âge, me semblait a priori ridicule et servant à rassurer dans l'urgence. En effet, il semble que des quantités ingérées bien plus faibles, de l'ordre du dixième de gramme, soient déjà significativement toxiques si elles sont répétées.

Les contaminations en dioxines sont complexes à évaluer puisqu'il s'agit d'un «cocktail». Elles sont exprimées par une valeur de toxicité globale, censée être équivalente à la quantité de la dioxine la plus toxique (la TCDD). La demi-vie (durée pendant laquelle la quantité d'une substance diminue de moitié) des dioxines varie de 10 à 100 ans. Lorsqu'un sol a été impacté, une partie de la pollution décline en quelques décennies puis il reste un fond de pollution très persistant.

La pollution aux dioxines à Lausanne est l'un des nombreux exemples qui montrent l'incompatibilité entre l'industrialisation et l'idéal d'une société libertaire et écologique.

A Lausanne, une part des taux très élevés mesurés aujourd'hui restera donc relativement stable dans le futur. Les modélisations effectuées par Unisanté avec les taux de dioxines actuels semblent confirmer que les risques dus à la consommation régulière d'œufs de son poulailler sont graves (et dans une moindre mesure de cucurbitacées de son potager). On peut ainsi estimer que pendant tout le XXIe siècle au moins, les poulaillers et pâturages de la zone fortement contaminée causeront l'accumulation de composés reprotoxiques et cancérigènes dans les graisses animales, au détriment des animaux concernés et des ovo-lacto-carnivores qui en consommeront les produits.

A l'époque où j'étudiais les pollutions causées par l'incinération des déchets, la découverte des propriétés des dioxines avait renforcé ma motivation à adopter une alimentation végane, en plus de la question éthique de la domination sur les animaux d'élevage. Je suis toutefois conscient qu'en contexte de pauvreté urbaine, les poulaillers peuvent être un apport nutritionnel non négligeable. Dans la perspective des difficultés très probables pendant le siècle à venir, y compris en Suisse, pour l'approvisionnement des populations urbaines, il est à craindre que ces dernières soient sérieusement impactées par cette pollution.

En effet, la gravité de la contamination à Lausanne n'est pas à sous-estimer, car les taux mesurés dans le sol sont supérieurs à ceux observés dans d'autres cas, comme celui, emblématique, de l'incinérateur de Gilly-surIsère, révélé au début des années 2000. Dans ce village de Savoie, et particulièrement dans la rue située sous le panache de fumée de l'usine, de nombreux cas de cancers sont apparus chez les habitant es. Ces dernier es ont initié une enquête, suite à laquelle les autorités ont découvert une contamination du lait et de la viande aux alentours et décidé de fermer immédiatement l'incinérateur en cause

Heureusement, à Lausanne, il n'y a eu ces dernières décennies que peu d'élevage d'animaux destinés à la consommation locale dans la zone la plus impactée. Toutefois, en l'absence d'étude épidémiologique adéquate, on ne peut exclure que des intoxications aient eu lieu, que ce soit à cause des dioxines ou des métaux lourds (comme le mercure), qui ont aussi été émis en masse par l'incinération des déchets.

Gestion des déchets de la société industrielle

Nous héritons de nombreuses situations de pollutions souvent locales mais liées à des productions concernant une plus large échelle. Les activités proto-industrielles, comme les fonderies et les tanneries, ont depuis longtemps causé des pollutions, mais l'ère industrielle puis l'après-guerre et sa croissance explosive n'ont fait que multiplier les sources de pollution et leur ampleur. En particulier, c'est surtout depuis les années 1950 que les déchets ménagers sont devenus hautement toxiques. Les polluants sont dispersés à travers la consommation de masse, mélangés dans les poubelles puis concentrés dans les usines d'incinération.

La mise en décharge sans précaution a été la norme jusqu'à ce que cela ne soit plus possible, puis l'incinération a été imposée pour réduire le volume à mettre en décharge et protéger (plus ou moins) les eaux. Ensuite, dans un contexte de pollution atmosphérique généralisée, le traitement des fumées a été petit à petit développé sous la contrainte d'une étatisation de la gestion. Filtres, électrofiltres, puis lavage des fumées ont réduit les usines d'incinération au statut de source relativement mineure de poussières, de gaz acides et de métaux lourds. Mais tous ces traitements génèrent des résidus fort toxiques, solides ou liquides, qui doivent encore être traités et confinés en décharge étanche et surveillée comme à Oulens (VD).



A la fin du XX^e siècle, les incinérateurs polluaient encore surtout via les oxydes d'azote et les dioxines. A cette époque les catalyseurs qui ont été développés pour réduire les premiers se sont par chance révélés efficaces pour détruire les deuxièmes. Ils sont encore plus chers à installer que les autres éléments du traitement des fumées, et sont obligatoires en Suisse depuis le début des années 2000. Les normes anti-pollution n'ont jamais fait que suivre «l'état de la technique», servant à forcer les acteurs du domaine à mettre les moyens pour «rester à jour». Ce qui ne veut pas dire non polluants.

Tridel, la nouvelle usine d'incinération mise en service en 2006, est équipée de tout cela, et selon les autorités environnementales, la contamination aux dioxines n'est plus significative dès lors que ces catalyseurs sont en place. L'ancienne usine communale du Vallon, construite en 1958, a suivi cette évolution des techniques. Jusqu'à l'installation du lavage des fumées en 1982 il y a eu pollution aux métaux lourds, et jusqu'à sa fermeture en 2006, pollution aux dioxines. La situation de l'usine et de sa cheminée encaissée dans le vallon ont eu pour conséquence une dispersion des polluants moins efficace que dans d'autres villes.

Quelles responsabilités, quelles revendications?

La gestion des déchets dans une société industrielle demande un contrôle étatique serré et des filières bien organisées et financées par les impôts, donc une économie qui tourne à plein rendement, pour ne pas cumuler des pollutions rendant rapidement des zones inhabitables. C'est d'une part un

privilège de pays riches (ceux qui exploitent les pays plus pauvres): on parle de dizaines de millions de francs d'investissement rien que pour le traitement des fumées d'un incinérateur. D'autre part, c'est un des nombreux exemples qui montrent l'incompatibilité entre l'industrialisation et l'idéal d'une société libertaire et écologique.

Ce dernier constat posé, comment fait-on avec cet héritage de pollutions multiples pour garder le cap de cet idéal? On peut pointer des responsabilités, entre une commune qui était propriétaire de l'usine, et un canton censé la contrôler. Même si on reste dépendant es de leur tutelle, il y a de quoi questionner le rôle protecteur qui sert à légitimer les autorités!

La nouvelle recommandation de ne pas sortir avec ses enfants plus de trois fois par semaine dans la zone la plus impactée par les dioxines soulève plusieurs questions. Qu'appelle-t-on une ville réellement habitable? Est-ce encore le cas? Quelles inégalités cette situation crée-t-elle, entre celleux qui peuvent facilement amener leurs enfants ailleurs pour les loisirs, voire déménager à la campagne, et les autres?

Pour que cette partie de la ville soit viable pour les générations futures, faudrait-il remplacer la terre de surface sur plusieurs kilomètres carrés? Y compris la forêt? Pour en faire quoi? Mettre la terre en décharge? La mélanger à de la terre plus saine pour diluer la pollution? La culture de plantes qui extraient les polluants (phyto-remédiation) semble ici à rejeter parmi les mirages techniques avec lesquels on voudra nous distiller ce vain espoir qui nous endort trop souvent.

De telles mesures de dépollution sont également dépendantes d'autorités étatiques et d'une économie produisant à plein régime. Que l'on pense aussi aux milliers de sites à assainir en Suisse, et aux milliers d'autres qui sont en train d'être pollués aujourd'hui même dans les pays où a été délocalisée la production des biens qui sont consommés ici. Il serait légitime d'exiger que des moyens soient alloués pour rétablir un cadre viable aux habitant es de Lausanne, à condition qu'on arrête d'en mettre dans le développement de nouvelles nuisances techno-industrielles. Mais les leçons seront-elles vraiment tirées?

Il ne semble plus possible de cacher le problème sous le tapis comme ça a été le cas pendant des décennies, mais il va falloir maintenir la pression pour que la gestion de l'affaire ne soit pas trop dégueulasse... Et qu'on en finisse avec la production de nuisances industrielles!

Pour aller plus loin:

- Documents publiés sur www.lausanne.ch/pollution-sol et sur www. vd.ch/themes/environnement/sols/ pollution-des-sols-aux-dioxines.
- Encyclopédie des Nuisances, «Adresse à tous ceux qui ne veulent pas gérer les nuisances mais les supprimer», sur infokiosques.net
- 1. Les PCB, ou polychlorobiphényles, sont une famille de composés synthétiques proches des dioxines, très utilisés notamment dans les transformateurs et les condensateurs électriques jusqu'à leur interdiction dans les années 1990.
- 2. Un accident industriel dans une usine de pesticides à Seveso, en Italie, a causé une forte pollution aux dioxines en 1976.